



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

2014-04-15

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine, tenue à la mairie, le 15 avril 2014 à 19 h 51, sous la présidence du maire Jonathan Lapierre, et à laquelle il y a quorum.

Sont présents :

M. Jonathan Lapierre, maire
M. Roger Chevarie, conseiller du village de Fatima
M. Léon Déraspe, conseiller du village de L'Étang-du-Nord
M. Germain Leblanc, conseiller du village de L'Île-du-Havre-Aubert
M. Richard Leblanc, conseiller des villages de Cap-aux-Meules et de L'Île-d'Entrée
M. Jean-Mathieu Poirier, conseiller du village de Havre-aux-Maisons

Sont aussi présents :

M. Hubert Poirier, directeur général
M. Jean-Yves Lebreux, greffier

Quelque vingt personnes assistent également à la séance.

R1404-066

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h 51 par le maire Jonathan Lapierre.

R1404-067

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur une proposition de Richard Leblanc,
appuyée par Germain Leblanc,
il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

que l'ordre du jour présenté soit adopté en laissant ouvert le point *Affaires diverses*.

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation des procès-verbaux des séances extraordinaire et ordinaire tenues le 11 mars 2014
4. Rapport des comités
5. Approbation des comptes à payer
6. Correspondance
7. Services municipaux
 - 7.1 Administration
 - 7.1.1 Dépôt du rapport d'activités du trésorier pour l'année 2013 – Transmission au directeur général des élections du Québec
 - 7.1.2 Contribution financière – Chambre de commerce des Îles-de-la-Madeleine – *Virage Emploi*
 - 7.1.3 Autorisation de signature – Convention d'accès au COGIM portant sur la location d'une partie de la bande passante



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

2014-04-15

- 7.2 Finances
 - 7.2.1 Dépôt de la liste des immeubles en défaut de paiement de taxes
- 7.3 Ressources humaines
 - 7.3.1 Proclamation de la Semaine nationale de la santé mentale 2014
- 7.4 Services techniques et des réseaux publics
 - 7.4.1 Programme de la taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ) – Révision de la programmation
 - 7.4.2 Approbation de budget d'honoraires professionnels – Mise à niveau d'un système d'automatisation et de contrôle – Approvisionnement en eau potable – Secteur de L'Île-du-Havre-Aubert
- 7.5 Loisir, culture et vie communautaire
 - 7.5.1 Adhésion à l'Unité régionale loisir et sport – Cotisation annuelle et nomination d'un délégué à l'assemblée générale
- 7.6 Développement du milieu et aménagement du territoire
 - 7.6.1 Demande de certificat d'autorisation au MDDEP – Projet de mise en place d'une zone industrielle lourde
 - 7.6.2 Projet d'enfouissement des câbles – Site historique de La Grave – Consentement en faveur d'Hydro-Québec, Télébec et Duclos & Michaud Télécom inc. – Cession de servitudes et confirmation à Hydro-Québec
 - 7.6.3 Demande d'aide financière – Programme de soutien à la démarche *Municipalité amie des aînés* 2014-2015
- 7.7 Réglementation municipale
 - 7.7.1 Avis de motion – Règlement modifiant le Règlement n° 2011-07 concernant la constitution du comité de finances et de vérification de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine
 - 7.7.2 Avis de motion – Règlement modifiant le Règlement d'imposition n° 2014-03 décrétant les différents taux de taxes, compensations et permis pour l'année financière 2014
- 8. Affaires diverses : Abrogation de la résolution R1308-225 – Fermeture d'un tronçon du chemin du Phare – L'Île-du-Havre-Aubert
- 9. Période de questions
- 10. Clôture de la séance

PROCÈS-VERBAUX

R1404-068

Approbation des procès-verbaux des séances extraordinaire et ordinaire tenues le 11 mars 2014

Les membres du conseil ont préalablement reçu une copie des procès-verbaux des séances extraordinaire et ordinaire tenues le 11 mars dernier.

Sur une proposition de Léon Déraspe,
appuyée par Jean-Mathieu Poirier,
il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

d'approuver ces procès-verbaux tels qu'ils ont été rédigés.



Procès-verbal de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

2014-04-15

N° de résolution
ou annotation

N1404-069

RAPPORT DES COMITÉS

Aucun rapport concernant les divers comités n'est présenté.

R1404-070

APPROBATION DES COMPTES À PAYER

La liste des comptes à payer pour la période du 27 février au 31 mars 2014 a été transmise aux membres du conseil préalablement à la présente séance.

Sur une proposition de Léon Déraspe,
appuyée par Jean-Mathieu Poirier,
il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

d'approuver le paiement de ces dépenses pour un total de 746 207,23 \$.

N1404-071

CORRESPONDANCE

Le maire passe en revue les points inscrits à la liste de la correspondance reçue depuis la dernière séance ordinaire. Les membres du conseil en ont pris connaissance et celle-ci est déposée au registre de la correspondance de la municipalité.

SERVICES MUNICIPAUX

ADMINISTRATION

R1404-072

Dépôt du rapport d'activités du trésorier pour l'année 2013 – Transmission au directeur général des élections du Québec

En vertu des dispositions de l'article 513 de la Loi sur les élections et référendums dans les municipalités, le trésorier procède au dépôt, devant le conseil de la municipalité, d'un rapport de ses activités pour l'exercice financier précédent.

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de Germain Leblanc,
appuyée par Jean-Mathieu Poirier,
il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

que le conseil prenne acte du dépôt du rapport d'activités par le trésorier pour l'année 2013.

R1404-073

Contribution financière – Chambre de commerce des Îles-de-la-Madeleine – Virage Emploi

CONSIDÉRANT

l'événement visant à réunir les chercheurs d'emplois et les employeurs mis de l'avant par des partenaires impliqués dans le développement économique et l'emploi, dont Emploi Québec et la Chambre de commerce des Îles-de-la-Madeleine;



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

2014-04-15

CONSIDÉRANT QUE cet événement a eu lieu du 8 au 11 avril dernier sous le vocable *Virage Emploi*;

CONSIDÉRANT QUE la Chambre de commerce sollicite ses partenaires, dont la Municipalité, pour verser une contribution financière à l'organisation de cet événement;

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de Roger Chevarie,
appuyée par Léon Déraspe,
il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

que le conseil municipal autorise le versement d'une contribution financière de 2000 \$ à la Chambre de commerce des Îles-de-la-Madeleine pour l'organisation de l'événement *Virage Emploi*.

Cette somme sera prélevée à même le budget dons et commandites (02-110-00-992).

R1404-074

Autorisation de signature – Convention d'accès au COGIM portant sur la location d'une partie de la bande passante

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a conclu le 1^{er} janvier 2005 entre diverses parties, dont le Réseau intégré de communications électroniques des Îles-de-la-Madeleine (RICEIM), un accord de construction et de maintenance d'une infrastructure terrestre d'extrémités et d'une infrastructure sous-marine de télécommunications composée de deux câbles distincts comportant chacun 24 fibres optiques, appelées conjointement le COGIM;

CONSIDÉRANT QUE le RICEIM a conclu une convention de bail en date du 1^{er} janvier 2005 avec Télébec pour la location d'une capacité fixe redondante équivalant à 1XOC12 de la bande passante du COGIM;

CONSIDÉRANT QUE Télébec, en vertu de l'entente précitée a depuis exercé l'option lui permettant de porter sa location d'une capacité fixe redondante équivalant à 1XOC18 de la bande passante du COGIM;

CONSIDÉRANT QU' en vertu de cette entente, il a été convenu qu'une capacité fixe redondante équivalente à 1XOC3 de la bande passante du COGIM serait réservée pour l'usage exclusif de la Commission scolaire des Îles, à titre gratuit, en vertu de son statut de fondatrice du RICEIM;

CONSIDÉRANT QUE les parties désirent définir les termes et conditions auxquels ladite portion de cette capacité du COGIM est louée au locataire;



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

2014-04-15

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de Richard Leblanc,
appuyée par Germain Leblanc,
il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

que le conseil autorise le maire, Jonathan Lapierre, à signer une convention d'accès au COGIM entre le RICEIM et la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine portant sur la location d'une partie de la bande passante du COGIM.

FINANCES

R1404-075

Dépôt de la liste des immeubles en défaut de paiement de taxes

Le greffier dépose aux membres du conseil la liste des immeubles à être vendus pour défaut de paiement de taxes.

Sur une proposition de Jean-Mathieu Poirier,
appuyée par Roger Chevarie,
il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

que le conseil ordonne au greffier de procéder à la vente des ces immeubles, le 10 juillet prochain, à moins que les montants dus et les frais n'aient été acquittés dans l'intervalle, le tout conformément aux dispositions de la loi.

RESSOURCES HUMAINES

R1404-076

Proclamation de la Semaine nationale de la santé mentale 2014

CONSIDÉRANT QUE la Semaine de la santé mentale se déroule du 5 au 11 mai prochain et que le slogan « *Prendre une pause, ç'a du bon!* » vise à reconnaître l'importance de changer de rythme et de respecter ses limites afin d'éviter l'épuisement et de maintenir un bien-être psychologique;

CONSIDÉRANT QUE les actions favorisant la bonne santé mentale relèvent d'une responsabilité à la fois individuelle et collective, que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société, et que les municipalités ont un rôle important à jouer dans ce mouvement;

CONSIDÉRANT QUE le réseau québécois de l'Association canadienne pour la santé mentale pilote la Semaine de la santé mentale et la campagne annuelle qui en découle et encourage l'implication de tous les acteurs de la société québécoise;

CONSIDÉRANT QU' il est d'intérêt général de toutes les villes et municipalités du Québec de soutenir cette campagne;



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

2014-04-15

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Germain Leblanc,
appuyée par Léon Déraspe,
il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

que le conseil de la municipalité des Îles-de-la-Madeleine proclame la Semaine de la santé mentale qui se tiendra du 5 au 11 mai prochain et qu'il invite tous les citoyennes et les citoyens ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à reconnaître l'importance « de la pause » pour prendre soin de sa santé mentale.

SERVICES TECHNIQUES ET DES RÉSEAUX PUBLICS

R1404-077

Programme de la taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ) – Révision de la programmation

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec a mis en place un programme d'aide financière destiné aux municipalités prévoyant le transfert d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence aux fins de travaux d'infrastructures d'eau potable, d'eaux usées et de voirie locale;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine s'est inscrite au programme de la taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ) et a déposé à cette fin au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) une programmation des travaux prioritaires qu'elle prévoyait réaliser;

CONSIDÉRANT QUE les travaux visés ont été exécutés et qu'au terme de ceux-ci la Municipalité prévoit être en mesure de dégager des sommes pour la mise à niveau d'un système d'automatisation et contrôles dans le cadre du projet d'alimentation en eau potable dans le secteur de L'Île-du-Havre-Aubert, lesquels travaux répondent aux critères d'admissibilités du programme TECQ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit faire approuver par le MAMROT toute modification apportée à la programmation;

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Léon Déraspe,
appuyée par Germain Leblanc,
il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

que le conseil municipal autorise la directrice des services techniques et des réseaux publics, Caroline Richard, à transmettre à la Direction des infrastructures du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, la programmation révisée au 8 avril 2014 du programme TECQ et tout autre document s'y rattachant, en vue de recevoir la contribution gouvernementale prévue à cette fin.



Procès-verbal de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

2014-04-15

N° de résolution
ou annotation

R1404-078

Approbation de budget d'honoraires professionnels – Mise à niveau d'un système d'automatisme et contrôle – Approvisionnement en eau potable – Secteur de L'Île-du-Havre-Aubert

CONSIDÉRANT QUE les conclusions de l'étude réalisée par Dessau en 2013 recommandent la mise à niveau des équipements d'automatisme et le contrôle du système d'approvisionnement en eau potable du secteur de L'Île-du-Havre-Aubert;

CONSIDÉRANT QUE la programmation révisée au 8 avril 2014 du programme TECQ doit faire l'objet d'une approbation par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT);

CONSIDÉRANT la proposition déposée le 26 mars dernier par la firme Roche visant à définir préliminairement les coûts de ce projet et de préparation des plans et devis;

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de Germain Leblanc,
appuyée par Richard Leblanc,
il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

que le conseil approuve les prévisions d'honoraires professionnels présentées par la firme Roche ltée comme suit :

	Description	Méthode de facturation	Montant
1.	Réunion de démarrage, cueillette des données et relevé des équipements existants	Base horaire	1 400 \$
2.	Vérification et validation de la mécanique de procédé	Forfait	3 000 \$
3.	Préparation des plans et devis pour soumission et estimation des coûts	Forfait	10 300 \$
4.	Suivi de l'appel d'offres et plans et devis pour construction	Base horaire	1 270 \$
		Total (taxes en sus)	15 970 \$

Cette approbation est toutefois conditionnelle à une confirmation du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire quant à l'approbation de la programmation révisée au 8 avril 2014 du programme TECQ.

LOISIR, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

R1404-079

Adhésion à l'Unité régionale loisir et sport – Cotisation annuelle et nomination d'un délégué à l'assemblée générale

Sur une proposition de Jean-Mathieu Poirier,
appuyée par Roger Chevarie,
il est résolu à l'unanimité des conseillers présents



Procès-verbal de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

2014-04-15

N° de résolution
ou annotation

que la Municipalité adhère à l'Unité régionale de loisir et de sport de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine et qu'elle engage une somme de 540 \$ représentant le coût de la cotisation annuelle;

qu'elle délègue Léo-Paul Arseneau, régisseur des parcs, espaces verts et bleus et logistique d'évènements, pour la représenter à l'assemblée générale de l'Unité régionale de loisir et de sport de la Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine.

DÉVELOPPEMENT DU MILIEU ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

R1404-080

Demande de certificat d'autorisation au MDDEFP – Mise en place d'une zone industrielle lourde

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite procéder à des travaux d'aménagement routiers et de raccordement des bâtiments au réseau d'aqueduc dans le cadre de la mise en place d'une zone industrielle lourde dans le village de Havre-aux-Maisons;

CONSIDÉRANT QUE pour ce faire, il est nécessaire d'obtenir au préalable du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs un certificat d'autorisation pour la réalisation de ces travaux;

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de Roger Chevarie,
appuyée par Jean-Mathieu Poirier,
il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

que le directeur du développement du milieu et de l'aménagement du territoire, Jeannot Gagnon, soit autorisé à présenter, pour et au nom de la Municipalité, au ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs du Québec, une demande de certificat d'autorisation pour la réalisation de ces travaux, le tout conformément à la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune ainsi qu'à la Loi sur la qualité de l'environnement.

R1404-081

Projet d'enfouissement des câbles – Site historique de La Grave – Consentement en faveur d'Hydro-Québec, Télébec et Duclos & Michaud Télécom inc. – Cession de servitudes et confirmation à Hydro-Québec

CONSIDÉRANT QUE le 12 avril 2011, le conseil confirmait par voie de résolution à Hydro-Québec son engagement à réaliser des travaux d'enfouissement des réseaux câblés de distribution sur le site historique de La Grave;



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

2014-04-15

CONSIDÉRANT QU' il est nécessaire que la Municipalité, à titre de propriétaire de certains immeubles situés dans le secteur visé par le projet, signifie son consentement à l'établissement de servitudes en faveur d'Hydro-Québec, Télébec et Duclos & Michaud Télécom inc.;

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de Germain Leblanc,
appuyée par Richard Leblanc,
il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

que la Municipalité consente à Hydro-Québec, Télébec et Duclos & Michaud Télécom inc. les servitudes réelles et perpétuelles pour services publics et accès sur ses immeubles comme étant les FONDS SERVANTS suivants au cadastre du Québec, municipalité des Îles-de-la-Madeleine :

- Le lot 4 274 914
- Le lot 4 274 912
- Le lot 4 274 884
- Le lot 4 274 893

que lesdites servitudes soient consenties à titre gratuit et pour bonnes et valables considérations et plus particulièrement en considération des avantages pour la Municipalité et le public en général à l'égard de la fourniture de l'électricité par Hydro-Québec et ses filiales, s'il en est et des services de télécommunication fournis par Télébec et ses filiales et de Duclos & Michaud Télécom inc.;

que le maire et le greffier soient par la présente autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité, lesdits contrats de servitudes, y convenir toute autre modalité et y faire toutes les déclarations utiles et nécessaires pour donner plein effet à la présente résolution.

La présente constitue également un renouvellement de la confirmation de la part de la Municipalité quant à sa participation à la réalisation de ce projet d'enfouissement.

R1404-082

Demande d'aide financière – Programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés 2014-2015

CONSIDÉRANT QUE le ministère de la Santé et des Services sociaux à mis de l'avant un programme de soutien à la démarche intitulé *Municipalité amie des aînés (MADA)* qui vise à soutenir la mise en œuvre de politiques et de plans d'action en faveur des personnes âgées;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire confirmer officiellement l'intérêt de la Municipalité à améliorer les conditions de vie des aînés et à les inclure dans la vie sociale de la communauté;



Procès-verbal de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

2014-04-15

N° de résolution
ou annotation

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de Léon Déraspe,
appuyée par Richard Leblanc,
il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

que le conseil municipal confie à l'Agglomération le mandat de soumettre une candidature au programme MADA et désigne le maire, Jonathan Lapierre, à titre de personne élue responsable du dossier des aînés.

RÉGLEMENTATION MUNICIPALE

R1404-083

Avis de motion – Règlement modifiant le Règlement n° 2011-07 concernant la constitution du comité de finances et de vérification de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

Le conseiller Roger Chevarie donne avis de motion préalable à l'adoption d'un règlement modifiant le Règlement n° 2011-07 concernant la constitution du comité de finances et de vérification de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine.

R1404-084

Avis de motion – Règlement modifiant le Règlement d'imposition n° 2014-03 décrétant les différents taux de taxes, compensations et permis pour l'année financière 2014

Le conseiller Richard Leblanc donne avis de motion préalable à l'adoption d'un règlement modifiant le Règlement d'imposition n° 2014-03 décrétant les différents taux de taxes, compensations et permis pour l'année financière 2014.

AFFAIRES DIVERSES

R1404-085

Abrogation de la résolution R1308-225 – Fermeture d'un tronçon du chemin du Phare – L'Île-du-Havre-Aubert

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a adopté, en août 2013, la résolution R1308-225 décrétant la fermeture d'un tronçon du chemin du Phare dans le village de L'Île-du-Havre-Aubert ;

CONSIDÉRANT QUE des citoyens du secteur demandent une révision de la décision du conseil municipal de l'époque et, de ce fait, la réouverture de la portion de ce chemin comprise entre l'intersection du chemin du Bassin jusqu'à l'extrémité de la partie pavée;

CONSIDÉRANT l'élection d'un nouveau conseil municipal en novembre 2013;

CONSIDÉRANT QUE cette fermeture ne doit pas créer de situations d'enclave aux propriétaires des immeubles situés en bordure de ce chemin;



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

2014-04-15

CONSIDÉRANT QUE les propriétaires du phare de l'Anse-à-la-Cabane ont signifié au conseil leur entière collaboration relativement aux solutions envisagées;

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de Germain Leblanc,
appuyée par Léon Déraspe,
il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

d'abroger la résolution R1308-225 adoptée le 20 août 2013;

de décréter la fermeture du chemin du Phare à partir de la limite est du lot 4 273 105, propriété de Paul E. Boudreau, jusqu'au chemin du Moulin, conformément au plan préparé par le Service de la géomatique en date du 15 avril 2014;

de consentir une servitude de passage en faveur des propriétaires du lot 4 273 119 leur permettant ainsi d'accéder à leur immeuble.

De plus, le conseil s'engage à assurer l'entretien du chemin tout en respectant la capacité financière des contribuables et le budget de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine.

N1404-086

PÉRIODE DE QUESTIONS

Les sujets qui ont fait l'objet d'interventions sont :

- ❖ Immersion de terrain rapportée par les voisins suite aux travaux entrepris par les propriétaires de la maison du phare située dans le village de L'Île-du-Havre-Aubert lors de l'aménagement d'une entrée privée
- ❖ Travaux d'ingénierie – Projet d'enfouissement des câbles – Site historique de La Grave
- ❖ Processus de confection du rôle d'évaluation foncière – Fluctuation de l'évaluation foncière pour l'année 2014 – Impacts financiers majeurs, à la hausse, pour certains contribuables
- ❖ L'augmentation de la taxe commerciale
- ❖ Vente pour non-paiement de taxes – Suivi au dépôt de la pétition déposée au conseil le 11 mars dernier – Conclusion de l'avis juridique reçu à cet effet
- ❖ Préoccupations quant à la hausse de l'évaluation foncière et, conséquemment, du compte de taxes – Formule le souhait que le conseil mette en place des moyens visant à réduire l'impact financier pour le contribuable moyen qui subit le contrecoup et qui n'a pas nécessairement les moyens de payer ces coûts exorbitants
- ❖ Compte budgétaire « Dons et commandites »



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

2014-04-15

- ❖ Félicitations transmises au conseiller du village de L'Île-du-Havre-Aubert, Germain Leblanc, ainsi qu'aux autres membres du conseil pour l'orientation prise dans le dossier du chemin du Phare – Mentionne l'intérêt de la Corporation pour la sauvegarde du patrimoine de se porter acquéreur de l'ensemble des phares des Îles-de-la-Madeleine
- ❖ Marche à suivre pour rencontrer un ou des conseillers
- ❖ Processus décisionnel du conseil lors des assemblées publiques

R1404-087

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Sur une proposition de Germain Leblanc, appuyée par Léon Déraspe, il est unanimement résolu de lever la séance à 20 h 58.

Jonathan Lapierre, maire

Jean-Yves Lebreux, greffier